



## Associations

### CAMPAGNE POUR LE VOTE

Les électeurs qui n'ont pas réussi à se renseigner à temps sur les modalités du vote par procuration pour l'élection présidentielle peuvent encore se rattraper pour les législatives. Le CIDEM, collectif d'associations de promotion du civisme et de l'éducation à la citoyenneté, a lancé une campagne pour inciter au vote, intitulée "pour ne pas laisser les autres décider à votre place". Le site web explique comment s'inscrire sur les listes électorales, quels documents fournir pour une procuration, que faire en cas de changement de domicile, etc. Le CIDEM a été fondé en 1984 par la Ligue des Droits de l'Homme et la Ligue de l'Enseignement, puis s'est élargi aux associations concernées par la citoyenneté.

<http://www.cidem.org>

### PORTAIL DE LA SOLIDARITÉ

Le site [jeveuxaider.com](http://jeveuxaider.com), bien que réalisé par une société et non une association, informe le public sur les différentes façons de répondre aux besoins des associations de solidarité. Le but est de les faire connaître aux internautes désireux d'aider ces associations et de donner. Le site contient aussi un agenda complet des manifestations de solidarité, comme les journées consacrées au commerce équitable.



<http://www.jeveuxaider.com>

## GUIDE DES SUBVENTIONS

Le guide 2002 des aides aux associations, édité par DMS Subventions, est disponible à la fois sous forme de CD-ROM et en ligne. La version en ligne propose des fiches détaillées sur les aides et des modèles de demandes. La version CD-ROM permet l'accès à l'intégralité du contenu du guide. Coût du CD-ROM : 22 euros.

<http://www.dmsinter.com/aides.htm>

## Jeunesse

### VOLONTARIAT EN LIGNE

Le Volontariat International, inscrit dans la continuité de la "coopération" par la réforme du service national, permet à un jeune de partir entre 6 et 24 mois dans une entreprise ou un organisme français à l'étranger. Le site officiel du Volontariat International répond à toutes les questions concernant le statut du jeune volontaire, la rémunération et la candidature. En échange d'une inscription (gratuite), le site offre une base de données d'offres de VIE (en entreprise) et de VIA (en ambassade).



<http://www.civi.gouv.fr>

**Directeur de la publication :**  
Jacques Touzeau

**Rédaction :**  
Nathalie Boucher-Petrovic  
Manuel Colombat,  
Andréa Davoust